

3.0 crédits

30.0 h

1q

Enseignants:	Smit Mariken ; Demeulenaere Isabelle (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau C1 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles. - pouvoir comprendre dans le détail une gamme étendue de textes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites. <p>Compréhension orale : niveau C1 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir comprendre une conférence et un discours assez long, même s'il n'est pas clairement structuré, et suivre une argumentation complexe à condition que le sujet en soit relativement familier (comprendre un conférencier, un interlocuteur lors d'une réunion, d'une négociation, au téléphone). - pouvoir comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort. <p>Expression orale : niveau B2+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel, en indiquant clairement les relations entre les idées. - pouvoir communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance. <p>Expression écrite : niveau B2 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. - pouvoir rédiger un courrier formel et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. <p>Code:</p> <p>Extension du vocabulaire général (au-delà des 4000 premiers mots) et spécifique au monde du travail. Consolidation des structures grammaticales spécifiques simples et complexes du néerlandais. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture:</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours est principalement axé sur la production orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Un environnement virtuel (site web développé par les étudiants) sera créé dans lequel les étudiants pourront simuler des situations réelles du monde du travail sur base d'un scénario proposé par le professeur et dans lequel chaque étudiant aura un rôle à jouer. Ce scénario permettra de susciter des activités écrites et orales propres au milieu professionnel. L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur un thème au choix relatif au monde du travail et lié à son domaine d'études. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public.</p> <p>Des activités extérieures seront organisées afin de confronter les étudiants à la réalité du monde du travail (visite d'entreprises, conférences,</p> <p>) Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire,</p> <p>).</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Le cours est de niveau perfectionnement et suppose donc au départ une très bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR).</p> <p>Evaluation: Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, participation à l'élaboration du site web, présentation orale en groupe) Test écrit et oral en fin d'année.</p> <p>Support Plate-forme e-learning : textes, vocabulaire thématique, exercices de remédiation, forum. Site-web à développer par les étudiants.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de maximum 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (CAA) et à la salle multimédia.</p> <p>Charge de travail: 30 heures de cours + 42 heures de travail autonome</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] en gestion des ressources humaines</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>